



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur juridique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



### BRANCHE TRÈS FÉMINISÉE

Les femmes occupent plus de huit emplois sur dix. Le taux d'emplois féminins est identique à la moyenne de l'OMPL et supérieur de trois points à la moyenne du secteur juridique.



### STABILISATION DE LA RÉPARTITION DES EMPLOIS

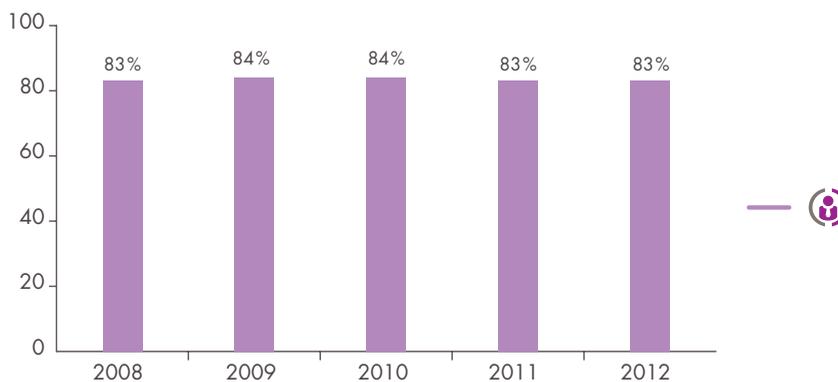
Le taux de féminisation enregistre de faibles variations au cours des cinq dernières années.

### Effectifs par genre

Genre			Ompl
Femmes	83 %	80 %	83 %
Hommes	17 %	20 %	17 %
Total	100 %	100 %	100 %

Source : DADS 2012

### Évolution du taux de féminisation 2009-2012





### RÉPARTITION DES EMPLOIS VARIABLE SELON LA RÉGION

Au niveau régional, le taux de féminisation varie de 78 % à 96 %.

En Île-de-France la répartition des emplois est plus équilibrée (78 % de femmes) à l'inverse, la Normandie et la Corse affichent un taux de féminisation très élevé.

### Taux de féminisation par région

Région		
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	89 %	83 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	88 %	84 %
Auvergne, Rhône-Alpes	86 %	83 %
Bourgogne, Franche-Comté	90 %	83 %
Bretagne	86 %	82 %
Centre	90 %	84 %
Corse	96 %	81 %
DOM	86 %	78 %
Île-de-France	78 %	76 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	90 %	83 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	88 %	81 %
Normandie	91 %	83 %
Pays de la Loire	86 %	83 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	89 %	82 %
<b>Moyenne</b>	<b>83 %</b>	<b>80 %</b>